

Type de réunion

Réunion de lycée général et technologique public

Lycée Victor Louis

4 décembre 2003

Discussion sur le constat

La seconde séance du grand débat sur l'école s'est déroulée, au lycée Victor Louis de Talence, le 4 décembre 2003, au sein de l'amphithéâtre de cet établissement, de 14 h 00 à 17 h 30.

Monsieur Claude TRAN, Proviseur du lycée, était présent en qualité de coordonnateur et facilitateur du débat.

Monsieur DULOU, Président de l'UNAAPE Aquitaine, avait été choisi par le Conseil d'Administration du lycée, sur proposition de Monsieur le Proviseur, en tant qu'ancien membre du Conseil d'Administration du lycée, en qualité d'animateur du débat.

Monsieur DULOU assure le service du compte rendu du débat.

Le public est au nombre de 104 personnes.

Monsieur le Proviseur commence la séance par la présentation du débat, et annonce trois points, qui figurent dans les questions posées au plan national, sans exclure aucune question qui viendrait à être évoquée par la salle. Il ajoute que les documents sont disponibles sur le site du grand débat national, et que, si certaines ou certains souhaitent consulter les documents constituant le fond de départ du débat, ils peuvent le faire sur place ou au centre de documentation de l'établissement.

Il constate la présence de nombreux élèves, et évoque la richesse des propos tenus le matin même, lors des débats organisés dans les classes. Il dresse par ailleurs le constat de la dernière Loi d'orientation, en concluant sur la problématique liée aux objectifs à définir, pour les dix à vingt cinq ans qui viennent de manière à répondre aux enjeux du monde de demain. Il affirme que toutes les propositions seront étudiées, et expose la raison des deux débats du lycée.

01- QUELLES SONT LES VALEURS DE L'ECOLE REPUBLICAINE ET COMMENT FAIRE EN SORTE QUE LA SOCIETE LES RECONNAISSE ?

Monsieur DULOU rappelle ensuite les trois thèmes sélectionnés par le Conseil d'Administration du lycée, et explicite chaque thème, en donnant les exemples de questions auxquelles les thèmes peuvent renvoyer, dans l'animation du débat.

La parole est ensuite donnée à la salle, à partir du premier thème, en proposant que chaque thème soit débattu pendant une heure environ par point évoqué, et en précisant que monsieur DULOU est là en qualité d'animateur. Il évoque, à son tour, le débat du 1^{er} décembre, pour en rappeler les grands thèmes qui ont été débattus, et pose la première question relative à l'école républicaine.

Le premier sujet du débat donne lieu à des prises de position très marquées. On y oppose souvent respect et liberté, notamment chez les élèves.

Un constat se dégage sur le fait que les religions prennent beaucoup de place dans certains programmes.

La question des signes ostentatoires de la laïcité est conclue par une affirmation de Droit. Les signes ostentatoires de laïcité ne sont pas l'affaire de l'école, mais sont du ressort de l'Etat. Il appartient à ce dernier de fixer les règles qui seront ensuite appliquées à l'école.

Un échange particulièrement fructueux s'est entamé sur la transmission et la formation de l'esprit critique.

Par ailleurs, la question du port des signes ostentatoires religieux trouve son fondement dans la tolérance, et dans l'intolérance.

Il en résulte qu'une Loi est seule utile à édicter les comportements possibles en milieu laïc.

08- COMMENT MOTIVER ET FAIRE TRAVAILLER EFFICACEMENT LES ELEVES ?

Les inégalités sociales sont abordées, en leur qualité de facteur déterminant d'échec scolaire, et pour que le rôle de l'école soit de les réduire, par l'acquisition de la connaissance et l'élévation sociale.

L'égalité des chances devient l'égalité devant les chances, et les participants au débat ont ainsi élevé grandement la réflexion sur le plan philosophique, sans s'écarter de la réalité des choses.

Le nombre d'élèves par enseignant a été abordé, pour regretter qu'il soit encore élevé dans la composition globale des classes. Les enseignants ont réclamé comme une avancée significative que leurs classes soient plutôt de 25 que de 35.

De même, une meilleure répartition et un meilleur emploi des moyens sont réclamés par la majorité.

Dans le contexte de l'école, les participants, continuant leur réflexion font évoluer le système, en plaçant «la famille au centre du système éducatif», et non plus seulement l'enfant. Ce concept particulièrement important, a suscité de nombreux échanges, avec des exemples concrets dans lesquels il convient de donner aux familles toute la place qui est la leur, au cœur de l'éducation.

Après ce premier point, les réflexions sur le système scolaire lui-même ont donné lieu à des conversations et des interventions très riches.

Il en ressort des propositions concernant l'orientation et son importance dès la classe de sixième, l'infléchissement du collège unique vers la détermination de filières plus « applicatives », et une approche plus réaliste du système d'évaluation, qui devrait être nuancé par le rappel d'une synthèse sur la correction, venant compléter l'objectivité ou la subjectivité de la note.

Un travail de cohérence doit être effectué, afin que chacun puisse déterminer avec réalisme les avancées qu'il lui reste à faire, dans l'évolution de sa scolarité, en partenariat avec les enseignants et les familles.

L'orientation vers les filières technologiques ne doit pas être ignoré, dès les classes charnières du collège.

Le redoublement pose problème dans bien des cas. Ce redoublement doit être adapté dans un véritable contrat d'objectif avec l'élève, et au besoin, on doit créer des classes intermédiaires qui viendront empêcher que le redoublement devienne une sanction, quand il se veut la solution à un meilleur devenir pour l'élève et sa famille.

Il faut parvenir, dans le système actuel, à insérer une relative souplesse, afin que tous les enfants trouvent les moyens d'épanouissement dont notre future société a besoin.

Les classes intermédiaires où l'on voudrait conjuguer tous les efforts pour faire réussir les élèves sont des enjeux considérables pour réduire les inégalités sociales.

Enfin, il faut valoriser et revaloriser les filières traditionnelles, qu'elles soient scientifiques ou/et littéraires. Il faut trouver et inventer des filières littéraires post bac, différentes de la faculté, où les élèves pourraient trouver un épanouissement et des services qui pourraient déboucher sur de nouvelles formes de travail.

18- COMMENT EN MATIERE D'EDUCATION DEFINIR ET REPARTIR LES ROLES ET LES RESPONSABILITES RESPECTIFS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ?

Enfin, en ce qui concerne le troisième point du débat, les participants se sont prononcés contre une régionalisation des programmes, sans exclure que certains moyens peuvent être gérés de manière décentralisée, et en demeurant vigilants sur l'essentiel, c'est-à-dire une école égale pour tous, ayant les mêmes moyens, et amenant tous les élèves à un même niveau de connaissance, selon les définitions qui sont données par l'Etat.

En particulier, il faut demeurer vigilant sur la formation initiale, qui doit rester dans une égalité de traitement pour tous.

Le débat est clôt à 17 h 30, après que l'animateur et monsieur le proviseur aient remercié les participants pour la richesse et la hauteur des propos tenus lors de ce débat.

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Ici texte saisi sans utiliser le gras en times 11, interligne normal

2 Ici texte saisi sans utiliser le gras en times 11, interligne normal

3 Ici texte saisi sans utiliser le gras en times 11, interligne normal